

Les élus de la Drôme mobilisés afin de « préserver les services de santé de proximité »

Il y avait déjà eu des initiatives locales à Séderon ou Buis-les-Baronnies, notamment pour alerter la population des risques que cette mesure de l'Agence de santé Rhône-Alpes faisait courir pour « les services de santé de proximité », dans ces zones rurales que constituent les sept zones concernées dans la Drôme.

Mais quatre élus, le sénateur et président du conseil général Didier Guillaume, le sénateur Jean Besson, le vice-président du conseil régional Michel Grégoire et le vice-président du conseil général Hervé Rasclard, ont décidé d'aller directement défendre les intérêts de ces territoires à la source, au ministère de la Santé à Paris. Le 13 février, ils ont donc été reçus par des conseillers parlementaires au ministère, en présence des membres des ARS Rhône-Alpes et Paca. « Nous avons évoqué le maintien de ce dispositif de garde de nuit profonde qui permet la permanence des soins dans ces zones rurales de moyenne montagne, explique Hervé Rasclard. Mais on s'est vu répondre que le système n'était pas juste parce que lorsque les médecins n'étaient pas appelés, ils



Le sénateur et président du conseil général Didier Guillaume, le sénateur Jean Besson, le vice-président du conseil régional Michel Grégoire et le vice-président du conseil général Hervé Rasclard (de g. à d. et de haut en bas), ont uni leur force pour peser sur le gouvernement. Photo archives DL

touchaient quand même de l'argent. »

Quelques jours plus tard, Didier Guillaume, en séance de questions orales au Sénat, a interpellé le gouvernement et demandé « la garantie d'un accès aux soins de qualité 24 heures sur 24 pour ces territoires drômois. Dans un contexte de désertification médicale importante en zone rurale, cette mesure n'incite pas les médecins à rester sur place et encore moins à s'installer.

Nos territoires ne doivent plus être les grands oubliés de la République. »

Le gouvernement a donc proposé cette réunion le 27 février à Valence pour évoquer le statut de médecins correspondants du Samu que l'ARS propose. « Ça peut rassurer la population, estime M. Rasclard. Maintenant que nous avons fait notre boulot, aux médecins et à l'ARS de s'entendre sur la question. »

B.C.